Collectif InES - Note de travail - 2 juillet 2024

Deux indicateurs <u>associés</u> à la précarité des jeunes aux études : le nombre de bénéficiaires d'un PIISE et le nombre de jobistes

par Philippe Defeyt

<u>Avertissement</u>: Cette note produite dans le cadre du <u>Collectif InES</u> est diffusée dès à présent pour susciter et alimenter le débat public. Elle reste donc à ce stade une note de travail.

La FEF a, au cours des dernières années, régulièrement attiré l'attention des médias et du monde politique sur ce qu'elle estime être l'augmentation de la précarité étudiante.

Elle retient notamment les évolutions de deux indicateurs en appui de son évaluation : le nombre de jeunes bénéficiant du RIS appelé communément "RIS étudiant" (le nom exact est : PIISE – Projet individualisé d'intégration sociale étudiant), en hausse certaine et le nombre d'étudiants jobistes, lui aussi en hausse.

Sans plus, ces deux indicateurs ne peuvent donner une évaluation rigoureuse de la précarité étudiante :

- ils portent à la fois sur les élèves du secondaire et sur les étudiants du supérieur sans qu'il ne soit possible, en l'état actuel de l'appareil statistique, de faire la différence entre ces deux populations qui, à plusieurs égards, ont des caractéristiques différentes (on peut, par exemple, <u>supposer</u> qu'il y a moins de kotteurs chez les étudiant.es du secondaire) (<u>NB</u>: les statistiques du travail étudiant comprennent aussi les jeunes de 15-17 ans qui sont quasi tous des élèves);
- ils ne sont pas mis en perspective avec les évolutions des populations aux études.

En outre, il est un peu court d'assimiler ces deux indicateurs automatiquement à de la précarité. Certains élèves/étudiants bossent – au moins en partie – pour des loisirs ou voyages. Il y aussi les étudiants qui sont autorisés à bosser durant l'été après la fin de leurs études. Par ailleurs, on peut aussi lire la montée en phase du nombre de jeunes bénéficiant d'un PIISE comme étant expliquée – en partie en tout cas – par l'arrivée dans le supérieur de jeunes qui n'y auraient peut-être pas accédé précédemment.

A défaut d'informations solides et sur une longue période permettant de discerner les motivations et de distinguer différentes sous-populations, la suite de cette note se concentrera sur les populations globales des jeunes aux études, de ceux.celles qui jobent (quelles que soient les motivations) et de ceux.celles qui bénéficient d'un PIISE (quelles qu'en soient les raisons). On reviendra sur certains points en fin de note.

Parce qu'ils constituent l'immense masse des jeunes aux études et pour des raisons de disponibilité statistique, l'analyse porte sur les 18-24 ans distingués en deux sous-populations : les 18-19 et 20-24 ans. Encore une précision : les séries temporelles démarrent avec l'année scolaire/académique 2010-2011 (en 2012-2013 pour les étudiants jobistes).

On aurait aimé disposer, pour ces différentes sous-populations, de l'évolution des allocations d'étude. Malheureusement cette information n'est pas disponible. C'est bien dommage, parce que ces données, comparées à l'évolution des jeunes aux études (secondaire, Hautes Écoles et Universités), auraient pu constituer un indicateur supplémentaire pour cerner au mieux l'évolution de la précarité.

<u>Note méthodologique</u>: Les données concernant les jobistes et les bénéficiaires du RI ne sont pas, à Bruxelles, distinguées suivant le rôle linguistique. A défaut d'autres informations, on a supposé que 95% de ces populations suivaient un enseignement organisé par la FWB.

Pour la suite, cette note procédera ainsi :

- présentation des évolutions des populations des bénéficiaires d'un PIISE et des jobistes
- présentation des évolutions des jeunes aux études

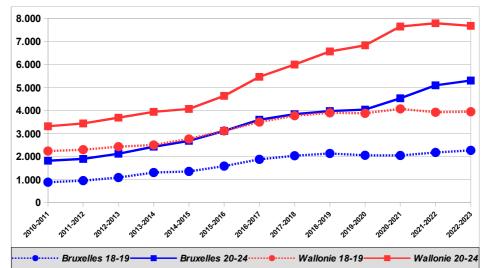
• mise en perspective de ces deux séries d'indicateurs.

Merci aux services statistiques qui m'ont fourni des données sur mesure : Administration de la Communauté germanophone, Administration de l'enseignement de la FWB, ARES, CREF, ONSS et SPP Intégration sociale.

Les bénéficiaires d'un PIISE

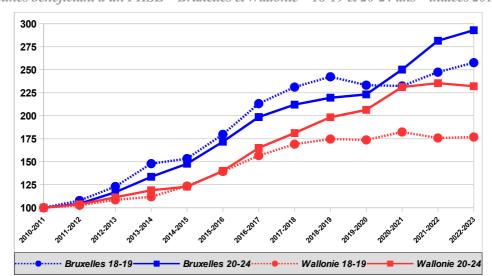
<u>Note méthodologique</u>: Comme, pour diverses raisons¹, il y a une baisse saisonnière du nombre de bénéficiaires du RIS, les moyennes mensuelles ci-après sont calculées sur la période septembre-juin.

Le graphique ci-après présente les évolutions en absolu des populations concernées, à Bruxelles et en Wallonie et pour les 18-19 ans et 20-24 ans. La croissance est impressionnante. Au total, on est passé – entre 2010/2011 et 2022-2023 – de 8.200 à 19.200 bénéficiaires d'un PIISE pour Bruxelles et la Wallonie. On observera encore qu'il y a une relative stabilité du nombre de PIISE en fin de période en Wallonie, depuis 2020-2021 pour les 20-24 ans et 2018-2021 pour les 18-19 ans.



Nombre de jeunes bénéficiant d'un PIISE – Bruxelles et Wallonie – 18-19 et 20-24 ans – en absolu

Le graphique suivant, mêmes données mais exprimées en indices 2010-2011 = 100, permet de mieux visualiser l'ampleur de la hausse et montre, pour les deux catégories d'âges, que la croissance est plus marquée à Bruxelles.

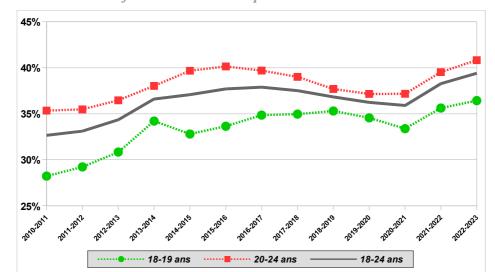


Nombre de jeunes bénéficiant d'un PIISE – Bruxelles et Wallonie – 18-19 et 20-24 ans – indices 2010-2011 = 100

Au total, on doit constater – voir graphique du haut de la page suivante – une hausse tendancielle de

¹ Certains étudiants jobent pendant les vacances et perdent leur droit à un RIS pendant cette période ; des jeunes aux études arrêtent en juin (abandon ou diplomation) ; d'autres ne vont introduire une demande qu'à la rentrée.

la part des bruxellois dans le total des bénéficiaires d'un PIISE.



Jeunes bruxellois bénéficiaires d'un PIISE – part dans le total Bruxelles-Wallonie – en %

On notera encore que le nombre total d'étudiants ayant bénéficié au moins une fois d'un PIISE en cours d'année est supérieur au nombre moyen de bénéficiaires mesurés à un moment donné. C'est notamment expliqué par le fait qu'en cours d'année certains arrêtent leurs études et d'autres les commencent en septembre mais aussi suite à des changements personnels (mise en ménage, évolution des revenus de la famille...). Voici le détail pour 2022.

Nombre de bénéficiaires du PIISE en 2022 – Nombre total et Moyenne annuelle Bruxelles et Wallonie – 18-19 et 20-24 ans

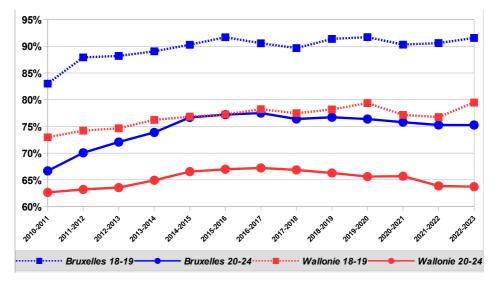
Région	Age	Nombre Total (1)	Moyenne Annuelle (2)	Rapport (1) / (2)
Bruxelles	18-19 ans	3.566	2.249	1,59
	20-24 ans	6.705	5.396	1,24
Wallonie	18-19 ans	6.016	3.822	1,57
	20-24 ans	9.688	7.699	1,26

Dans les deux régions et pour les deux catégories d'âges, les cohabitants sont largement majoritaires. Le pourcentage de bénéficiaires du PIISE qui sont cohabitants donne une indication indirecte du nombre de ces jeunes qui – en principe – ne kottent pas. Deux constats sur base du graphique suivant (p.4) :

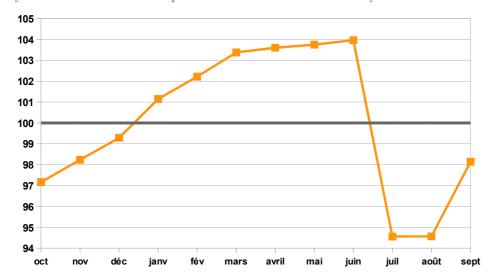
- le pourcentage des jeunes bénéficiaires d'un PIISE avec un RIS co-habitant est systématiquement plus élevé pour les 18-19 ans que pour les 20-24 ans ; ceci pourrait être expliqué par une plus grande proportion de jeunes encore dans le secondaire, moins nombreux à kotter ; or ceux qui kottent sont <u>en principe</u> considérés comme isolés ; certains retours de terrain donnent cependant à penser que la décision d'octroyer un taux isolé peut – à situations semblables – varier d'un CPAS à l'autre ;
- les pourcentages pour la Wallonie sont systématiquement inférieurs à ceux observés à
 Bruxelles, probablement parce qu'il y a plus de jeunes aux études qui sont amenés à étudier
 ailleurs sur le territoire ou à s'éloigner de leur domicile; à Bruxelles, la plus grande
 concentration des établissements (Hautes Écoles et Universités) permet de limiter le recours à
 un kot pour ceux et celles habitant Bruxelles.

A titre d'information complémentaire voici, graphique du milieu de la page suivante, la saisonnalité des bénéficiaires du PIISE. Ce profil de saisonnalité est expliqué d'une part par l'augmentation, en cours d'année, du nombre de jeunes aux études qui arrivent à l'âge de 18 ans leur permettant d'accéder à ce dispositif et d'autre part par le travail étudiant durant l'été et l'arrêt – par abandon ou par diplomation – des études dans le courant du 3ème trimestre.

Bénéficiaires du PIISE – pourcentage de jeunes bénéficiant d'un taux co-habitant Bruxelles et Wallonie – 18-19 et 20-24 ans



Saisonnalité des bénéficiaires du PIISE – Bruxelles-Wallonie – 18-24 ans Moyenne des années académiques 2021-2022 et 2022-2023 – moyenne annuelle = 100



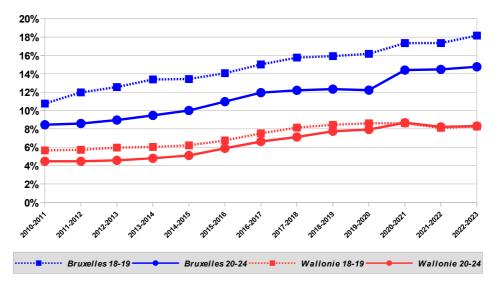
L'augmentation du nombre de bénéficiaires d'un PIISE découle d'une double mécanique : une croissance – absolue et relative – du nombre de jeunes bénéficiant d'un RI ou d'une Aide équivalente (ASE), c'est la composante précarisation, et une tendance à la hausse de la proportion de ces jeunes ces bénéficiaires avec qui est signé un PIISE, c'est la composante "politique en matière d'études de la part des CPAS". C'est ce que montrent les graphiques page suivante.

L'augmentation de la proportion de jeunes bénéficiant d'un RI ou d'une ASE est particulièrement marquée à Bruxelles qui se caractérise en outre par

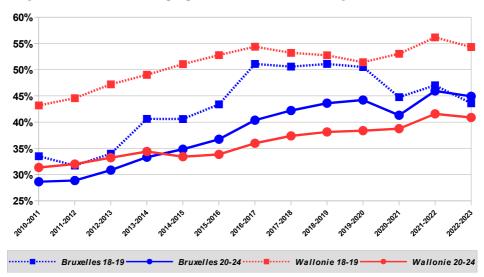
- des proportions plus élevées qu'en Wallonie
- des proportions (beaucoup) plus élevées pour les 18-19 ans.

La proportion de ces jeunes à qui on octroie un PIISE est en augmentation tendancielle aussi, traduisant ainsi un plus grand accès de publics précaires aux études. On notera cependant que cette proportion est pour les jeunes bruxellois de 18-19 ans inférieure (de beaucoup) en 2022-2023 par rapport à 2018-2019 (43,6% versus 51,1%), tout en restant supérieure à celle observée en 2010-2011 (33,5%).

Jeunes bénéficiaires d'un RI ou d'une ASE en proportion de la population totale Bruxelles et Wallonie – 18-19 et 20-24 ans



Jeunes bénéficiaires d'un PIISE en proportion du nombre de bénéficiaires d'un RI ou d'une ASE



Il faut encore rappeler – on l'a déjà montré à de nombreuses reprises² – que le pourcentage de jeunes bénéficiaires du PIISE par rapport au nombre de bénéficiaires du RI ou d'une ASE varie sensiblement d'un CPAS à l'autre. Le lecteur trouvera <u>ici</u> les données pour les communes des 2 régions et pour les 2 catégories d'âges pendant l'année académique 2022-2023³.

Au sein des deux régions, le pourcentage de jeunes bénéficiaires d'un RI ou d'une ASE de 18-24 ans qui ont signé un PIISE varie en effet très fort d'un CPAS à l'autre ;

- en région bruxelloise, cela va de 58,2% à Schaerbeeck à 19,9% à Ixelles (voir page suivante le détail pour les communes bruxelloises) ;
- en Wallonie, si on exclut les communes où il y a moins de 20 bénéficiaires du RIS ou d'un ASE de 18-24 ans, cela va de 79,6% à Braine-le-Château à 8,2 % à La Hulpe (voir page suivante le détail pour les 9 grandes communes wallonnes).

² Voir par exemple : Philippe Defeyt, « Étudiant.e.s et CPAS : quelques réflexions », Fédération des CPAS bruxellois, Exposé fait le 12/12/2022

³ Les calculs sont faits en fin d'année civile.

Proportion de bénéficiaires du RI ou d'une ASE qui ont signé un PIISE 18-24 ans – communes bruxelloises – 2022-2023

Sahaarhaak	EQ 20/
Schaerbeek	58,2%
Woluwe-Saint-Lambert	57,6%
Bruxelles	57,3%
Watermael-Boitsfort	53,7%
Jette	47,7%
Etterbeek	47,0%
Berchem-Sainte-Agathe	45,6%
Saint-Josse-Ten-Noode	43,2%
Ganshoren	42,2%
Uccle	41,0%
Molenbeek-Saint-Jean	41,0%
Evere	38,7%
Woluwe-Saint-Pierre	38,7%
Forest	37,3%
Anderlecht	34,0%
Auderghem	33,1%
Saint-Gilles	26,9%
Koekelberg	24,1%
Ixelles	19,9%

Proportion de bénéficiaires du RI ou d'une ASE qui ont signé un PIISE 18-24 ans – 9 grandes communes wallonnes – 2022-2023

51,8%	
49,9%	
49,7%	
47,2%	
45,0%	
41,3%	
39,1%	
27,9%	
26,6%	

Les étudiants jobistes

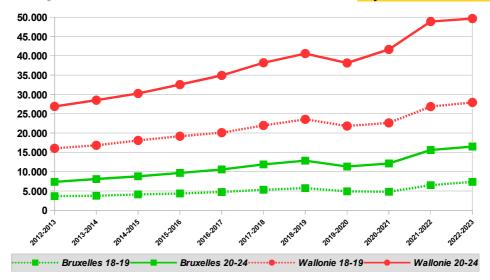
<u>Note méthodologique</u>: Les données utilisées ci-après concernent les <u>jobs étudiants à proprement dit</u>. Elles ne tiennent pas compte des étudiants qui ont un emploi "normal" pendant la durée de leurs études ni, c'est une évidence, des jobs d'étudiants qui s'effectuent en noir.

<u>NB</u>: Même si les jobs étudiants concernent à la fois les élèves du secondaire et les étudiant.es dans l'enseignement supérieur, on utilisera ci-après la dénomination habituelle de « jobs étudiants ».

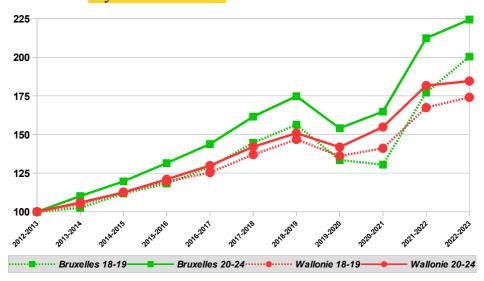
Le nombre de jobistes étudiant.es à considérablement augmenté depuis l'année académique 2012-2013. Voici sur graphique de la page suivante les évolutions en absolu. Un recul pendant la période Covid apparaît clairement.

Le graphique du milieu de la page suivante, mêmes données mais exprimées en indices 2012-2013 = 100, permet de mieux visualiser l'ampleur de la hausse et montre, pour les deux catégories d'âges, que la croissance est tendanciellement plus marquée à Bruxelles. Ceci dit, les écarts d'évolutions interrégionaux apparaissent moins marqués que ceux observés en matière de RIS (voir p.2).

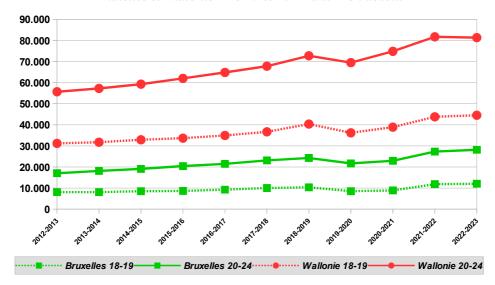
On notera encore que le nombre total d'étudiants jobistes en cours d'année est supérieur au nombre moyen de bénéficiaires mesurés pour une période donnée. C'est notamment expliqué par le fait que tous les étudiants ne travaillent pas durant tous les trimestres. Le graphique en bas de la page suivante montre l'évolution du nombre d'étudiants ayant presté au moins une fois un job étudiant au cours de l'année académique. Le graphique du haut de la page 8 montre les évolutions en indices.



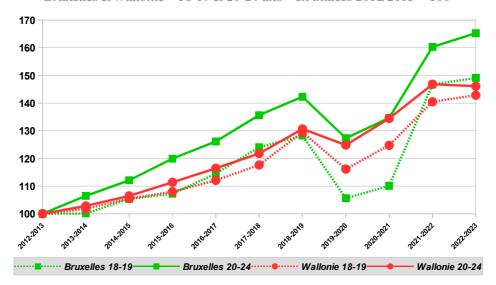
Nombre de jobistes étudiants – Bruxelles et Wallonie – 18-19 et 20-24 ans moyennes des trimestres – en indices 2012/2013 = 100



Nombre d'étudiants jobistes ayant travaillé au moins une fois en cours d'année scolaire/académique Bruxelles et Wallonie – 18-19 et 20-24 ans – en absolu

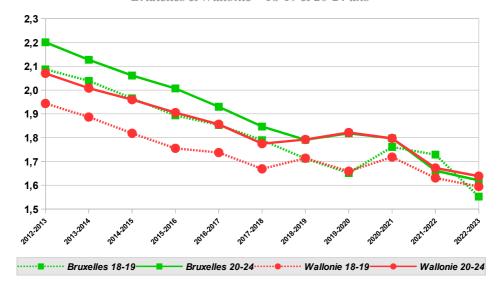


Nombre d'étudiants jobistes ayant travaillé au moins une fois en cours d'année scolaire/académique Bruxelles et Wallonie – 18-19 et 20-24 ans – en indices 2012/2013 = 100



Le nombre total d'étudiants ayant travaillé au moins une fois en cours d'année académique évolue moins vite que les moyennes trimestrielles, ce qu'on peut observer sur le graphique ci-après qui mesure l'évolution de l'écart. Ceci indique une forme d'intensification du travail étudiant, expliquée en partie par le relâchement progressif des contraintes légales : ceux et celles qui s'y adonnent le font plus souvent en cours d'année.

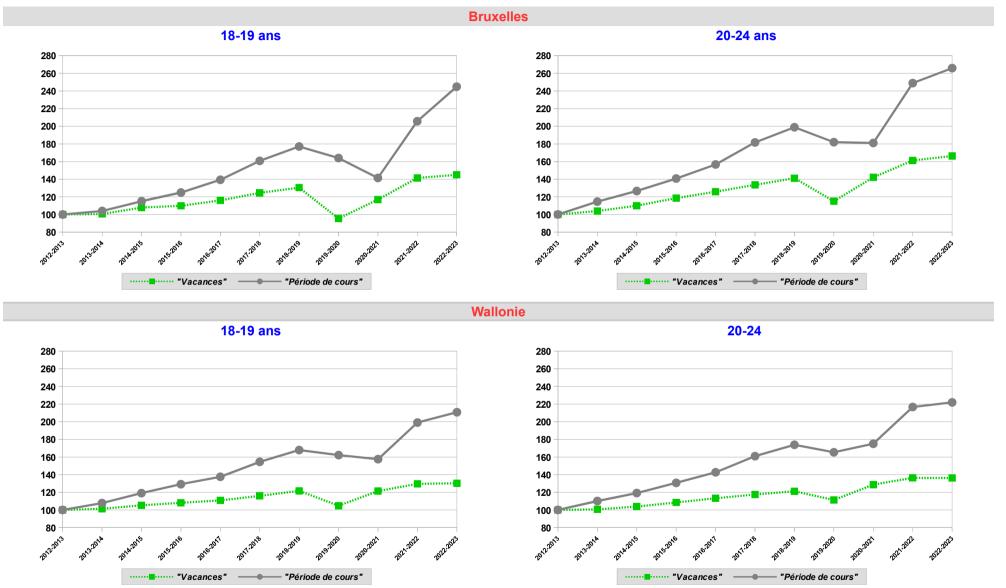
Nombre de jobistes étudiants – Rapport entre le nombre annuel et les moyennes trimestrielles Bruxelles et Wallonie – 18-19 et 20-24 ans



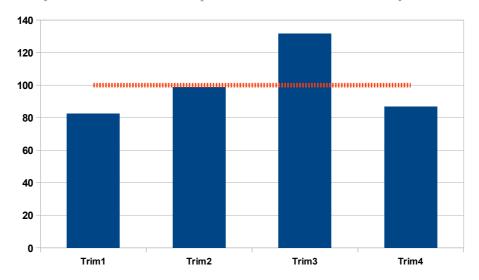
Le nombre de jobs étudiants connaît un pic important au 3ème trimestre comme le montre le graphique du haut de la page 10.

Pour partie en tout cas, le travail étudiant répond à des comportements différents entre l'année scolaire/académique et les "grandes vacances" et peut de ce fait avoir des impacts différenciés sur le taux de réussite. Il n'est donc pas inintéressant de voir si le nombre moyen d'étudiants jobistes en cours d'année scolaire/académique a évolué plus ou moins vite que pendant le 3ème trimestre. C'est ce que font les graphiques de la page 9, qui montrent que, dans les deux régions et pour les deux catégories d'âge, le nombre moyen de jobistes a augmenté plus durant l'année scolaire/académique ("Période de cours" sur le graphique) que pendant le 3ème trimestre ("Vacances").

"Vacances" = 3ème trimestre – "Période de cours" = Moyenne des Trimestres 4, 1 et 2



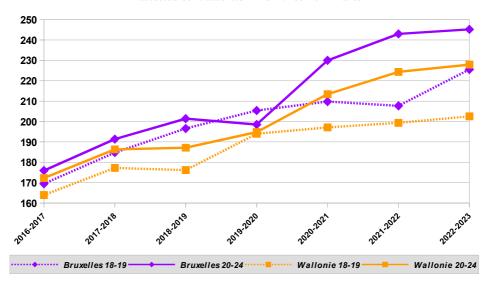
Saisonnalité du travail étudiant – moyennes trimestrielles du <mark>nombre d'étudiant.es</mark> – Fédération Wallonie Bruxelles 18-24 ans – Moyenne des années académiques 2021-2022 et 2022-2023 – moyenne annuelle = 100



Depuis 2017, on dispose également du nombre d'heures prestées par les étudiants jobistes.

Le graphique ci-après détaille l'évolution du nombre d'heures moyen (=nombre total d'heures prestées divisé par le nombre total d'étudiants différents qui ont jobé) par année scolaire/académique. Il augmente tendanciellement dans les deux régions et pour les deux catégories d'âges.

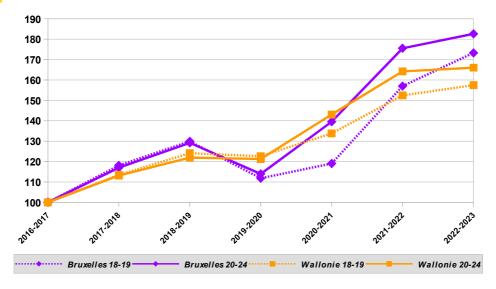
Nombre moyen d'heures de travail par étudiant.e jobiste – ensemble de l'année scolaire/académique Bruxelles et Wallonie – 18-19 et 20-24 ans



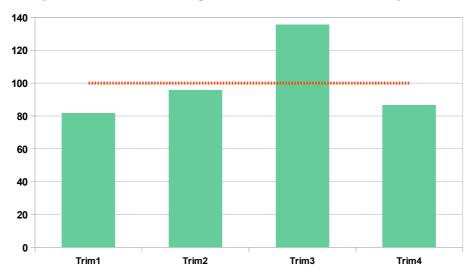
Plus de jobistes et plus d'heures de travail en moyenne par étudiant.e conduisent à une augmentation relativement plus importante du nombre total d'heures prestées. Comme le montre le graphique du haut de la page suivante, l'augmentation est à Bruxelles supérieure à celle observée en Wallonie.

Il y aussi une importante saisonnalité pour ce qui est du nombre d'heures de travail moyen, comme le montre le graphique suivant, plus marquée encore que pour le nombre de jobistes (milieu de la page suivante).

Les quatre graphiques de la p.12 montrent que, à l'instar des évolutions du nombre d'étudiants jobistes, le temps de travail moyen a augmenté plus durant l'année scolaire/académique ("Période de cours" sur le graphique) que pendant le 3ème trimestre ("Vacances") et ce dans les deux régions et pour les deux catégories d'âge.



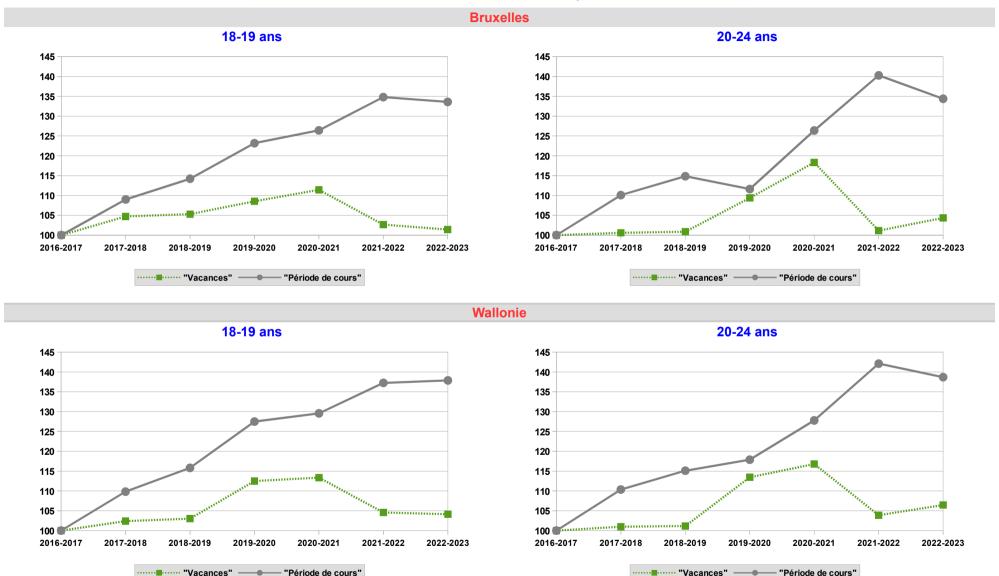
Saisonnalité du travail étudiant – nombre moyen d'heures par trimestre – Bruxelles + Wallonie 18-24 ans – Moyenne des années académiques 2021-2022 et 2022-2023 – moyenne annuelle = 100



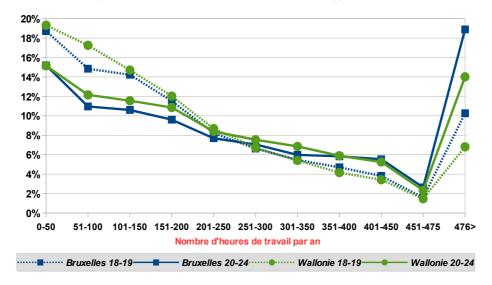
Le graphique du haut de la p.13 montre, pour l'année scolaire/académique 2022-2023, la répartition du nombre d'étudiants en fonction du nombre d'heures travaillées. Environ 50% des jobistes ont travaillé moins de 200 heures en 2022-2023.

Enfin, il n'est pas inutile de rappeler que ces évolutions pour les 18-24 ans interviennent dans un contexte général où les heures de travail étudiant (toutes régions et tous âges) prennent – voir graphique du milieu de la p.12 – une place croissante dans le total d'heures travaillées en Belgique (concept "emploi intérieur").

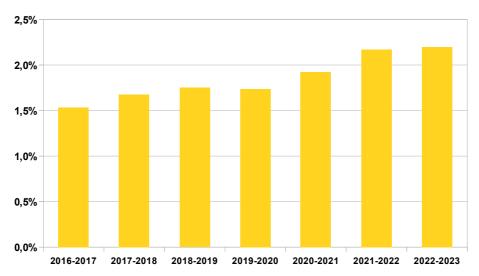
"Vacances" = 3ème trimestre – "Période de cours" = Moyenne des Trimestres 4, 1 et 2



Répartition des étudiants en fonction du nombre d'heures de travail effectuées – en % du total – 2022/2023



Part du travail étudiant dans le total des heures prestées par les salariés – Belgique – années académiques



Les jeunes aux études

Le nombre de jeunes de 18-24 ans aux études⁴ a augmenté au total d'environ 15% entre 2010-2011 et 2021-2022⁵, mais avec des différences significatives entre âges et régions. Le graphique du haut de la page suivante montre les évolutions en indices. On constate que la croissance est plus marquée à Bruxelles et pour les 20-24 ans. On verra ci-après que cela est explicable, pour partie, par des glissements démographiques différenciés.

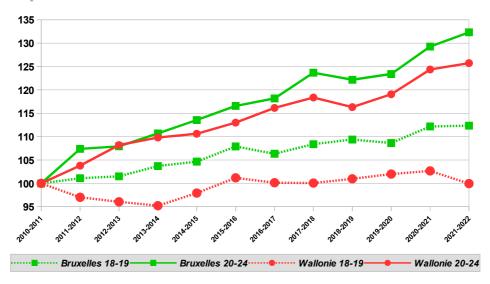
Le tableau au milieu de la page suivante donne les grandeurs en absolu pour situer ces évolutions.

Le graphique du bas de la page suivante montre que la proportion des élèves (secondaire) dans le total des jeunes aux études décroît pour tous les âges et dans les 2 régions depuis 2016-2017, tout en restant très importante pour les 18-19 ans.

⁴ Ces données concernent uniquement l'enseignement dit de plein exercice.

⁵ Les données concernant les Universités pour 2022-2023 ne seront pas disponibles avant septembre 2024.

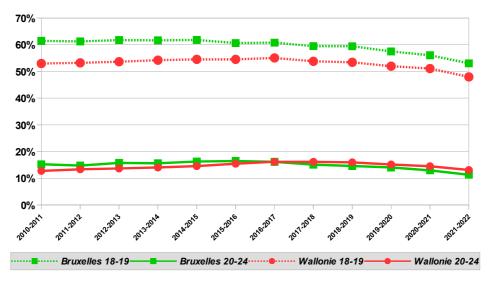
Nombre total d'élèves et d'étudiants dans l'enseignement organisé par la FWB ou la Communauté germanophone et dont le domicile est à Bruxelles ou en Wallonie – indices 2010/2011 = 100



Nombre total d'élèves et d'étudiants dans l'enseignement organisé par la FWB ou la Communauté germanophone et dont le domicile est à Bruxelles ou en Wallonie

Région	Age	2010-2011	2021-2022
	18-19	15.486	17.397
Bruxelles	20-24	21.265	28.134
	18-24	36.751	45.531
Wallonie	18-19	67.922	67.884
	20-24	73.096	91.903
	18-24	141.018	159.787
	18-19	83.408	85.281
Br. + W.	20-24	94.361	120.037
	18-24	177.769	205.318

Part des élèves (secondaire) dans le total des jeunes aux études – Bruxelles et Wallonie – 18-19 et 20-24 ans

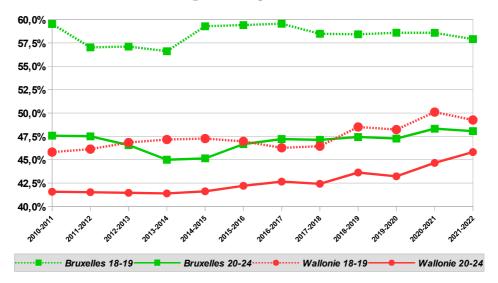


Le graphique suivant montre la proportion des universitaires dans le total des étudiants du supérieur. Deux observations ici :

• la part des universitaires est supérieure à Bruxelles (effet d'offre?) et ce pour les 2 catégories d'âges (mais surtout pour les 18-19 ans)

une croissance de cette proportion en Wallonie depuis 2017-2018.

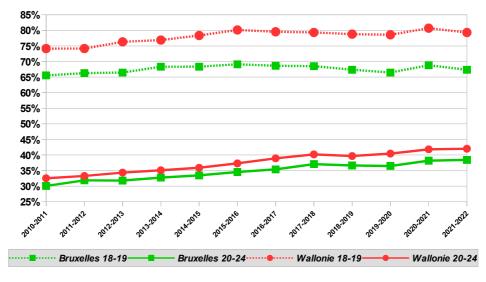
Part des Universités dans le total de l'enseignement supérieur – Bruxelles et Wallonie – 18-19 et 20-24 ans



Le graphique suivant indique les évolutions de la part des jeunes aux études dans la population correspondante. Deux constats :

- le pourcentage est, pour les deux catégories d'âges, tout au long de la période plus élevé en Wallonie;
- on constate une augmentation tendancielle du pourcentage des jeunes aux études chez les 20-24 ans mais avec une certaine stabilisation en fin de période.

Part des jeunes aux études (élèves et étudiants) – Bruxelles et Wallonie – 18-19 et 20-24 ans



Les résultats

On est maintenant équipé pour calculer

- les évolutions de la proportion de jeunes qui bénéficient d'un PIISE
- les évolutions du pourcentage de jeunes aux études qui jobent.

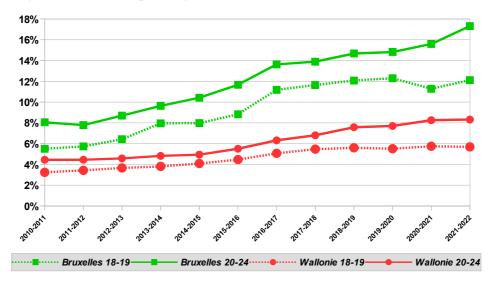
<u>NB</u>: Pour faire ces comparaisons, on a quelque peu gonflé les populations étudiantes pour tenir compte des jeunes faisant des études dans une école flamande à Bruxelles, en Flandre ou à l'étranger.

Le graphique suivant montre que la proportion de jeunes aux études qui bénéficient d'un PIISE

• a augmenté partout ;

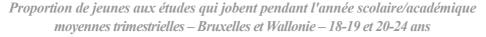
- est tout au long de la période largement supérieure à Bruxelles ;
- est systématiquement plus élevée chez les 20-24 ans.

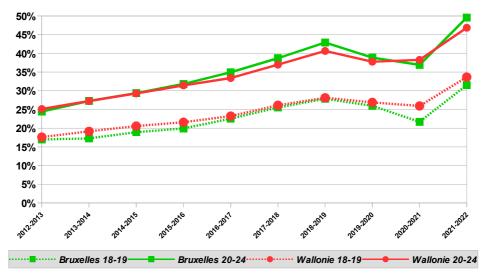
Proportion de jeunes aux études qui bénéficient d'un PIISE – Bruxelles et Wallonie – 18-19 et 20-24 ans



Le graphique suivant montre que la proportion de jeunes aux études qui jobent en cours d'année scolaire/académique

- a augmenté partout ; 2021-2022 marque un retour à la normale après la période Covid ; les niveaux et profils d'évolutions sont fort proches entre Bruxelles et la Wallonie et ce pour les deux catégories d'âges) ;
- est systématiquement plus élevée chez les 20-24 ans, à Bruxelles comme en Wallonie ; en 2021-2022 quasi 50% des étudiants jobent en cours d'année.





Conclusions et réflexions ... en attendant (beaucoup) mieux

Quelques conclusions essentielles ressortent de l'analyse, essentiellement descriptive :

Rappel méthodologique : les résultats ci-après concernent les jeunes de 18-24 ans aux études (secondaire et supérieur) domiciliés à Bruxelles ou en Wallonie.

Concernant les jeunes aux études bénéficiant d'un revenu d'intégration étudiant (PIISE) :

• la proportion de jeunes de 18-24 ans aux études bénéficiant d'un PIISE est passée de 4,5% à 9,0% entre 2010-2011 et 2021-2022, soit un doublement ;

- l'augmentation est plus marquée à Bruxelles qu'en Wallonie ;
- la proportion de jeunes aux études bénéficiant d'un PIISE est plus importante à Bruxelles qu'en Wallonie (environ le double) ;
- la proportion des 20-24 ans bénéficiant d'un PIISE est plus importante que pour les 18-19 ans.

Concernant les jobistes étudiants pendant l'année scolaire/académique :

- en moyenne, la proportion de jeunes de 18-24 ans aux études jobant pendant l'année scolaire/académique est passée de 21,7% à 41,6% entre 2012-2013 et 2021-2022, soit presque un doublement;
- la proportion de jeunes qui jobent est plus ou moins la même en Wallonie qu'à Bruxelles et ce pour les deux catégories d'âges ;
- la proportion de jeunes jobant est plus élevée pour les 20-24 ans que pour les 18-19 ans.

Voici le tableau qui résume les observations :

Proportion de **Proportion d'étudiants** Région de bénéficiaires d'un PIISE jobistes Age domicile 2010-2011 2021-2022 2012-2013 2021-2022 18-19 5,5% 17,0% 31,5% 12,1% **Bruxelles** 20-24 8,1% 17,3% 24,4% 49,6% 18-24 7,0% 15,3% 21,4% 42,7% 18-19 3,2% 5,7% 17,6% 33,7% Wallonie 20-24 4,4% 8,3% 25,1% 46,8% 3,9% 18-24 7,2% 21,7% 41,3% 18-19 3,7% 7,0% 17,5% 33,2% **FWB** 20-24 47,5% 5,3% 10,4% 25,0% 9,0% 18-24 4,5% 21,7% 41,6%

Les principaux résultats – estimations

A notre connaissance, c'est la première fois que ces calculs sont faits, en tout cas rendus publics. C'est pourtant le b.a.-ba en la matière ; n'avoir pas fait ces calculs jusqu'ici permet d'entretenir des représentations parfois (volontairement ?) exagérées, surtout quand certaines discours ignorent l'importance des élèves du secondaire dans le total des 18-24 ans aux études (28% en 2021-2022)⁶. Pourquoi une telle paresse intellectuelle et une telle négligence politique (paresse et négligence dont la responsabilité est partagée entre plusieurs acteurs) ?

Produire ces deux indicateurs le plus rapidement possible (quitte à travailler d'abord avec des données provisoires), pour capter les évolutions globales et les éventuelles modifications de tendances, doit être inscrit au programme régulier des services statistiques de l'Administration générale de l'Enseignement de la Fédération Wallonie-Bruxelles. On en profitera pour affiner l'une ou l'autre donnée et certains aspects méthodologiques.

Mais c'est juste un point de départ, parce qu'on ne sait pas tirer grand chose de ces observations, essentiellement descriptives.

Il faudrait d'abord, a minima, décomposer cette statistique entre les trois principales catégories de jeunes aux études : élèves du secondaire, étudiants des HE et de l'ESA et étudiants universitaires ; on peut en effet penser que des effets de composition (par exemple la baisse récente de la proportion d'élèves dans le total des jeunes aux études) peuvent mettre en perspective ces évolutions.

On peut aussi activer d'autres indicateurs de précarité, comme par exemple la proportion de jeunes bénéficiant d'une allocation d'études (on a indiqué en introduction que cette information n'était pas disponible avec le détail âge/domicile souhaité) ou de droits d'inscription réduits ou les bénéficiaires

⁶ C'est ainsi que la FEF considère – implicitement – que tous les PIISE concernent l'enseignement supérieur.

d'aides financières autres que le revenu d'intégration, via leur CPAS ou via le service social de leur établissement (aides financières, repas à prix réduits, logement social...), ou le nombre de ménages avec jeune(s) aux études avec des allocations familiales majorées ou encore l'importance du travail étudiant au noir.

Puis, idéalement, on devrait analyser dans quelle mesure et en fonction de quelles caractéristiques ces sous-populations se recoupent.

Un peu d'observation sociologique donne à penser que les différentes sous-populations (PIISE, jobistes, bénéficiaires d'une allocation d'études...) ne sont pas distribuées de la même manière en fonction des filières choisies ou encore en fonction de la localisation géographique du domicile et de l'établissement ou suivant leur statut en matière de logement (domicile, kot ou autre formule).

On ne dispose pas, à ma connaissance, des données nécessaires pour faire ce type d'analyses, même si, probablement, certaines HE ou universités en font certaines en interne (pour leurs étudiants).

Plus fondamentalement encore, il manque d'enquêtes et autres données qui permettent de comprendre ce qui se passe depuis quelques années et d'articuler les causes et les conséquences, par exemple sur la durée des parcours et les réorientations (en tenant compte des impacts des réformes intervenues depuis 2010) ou sur les indicateurs de réussite.

Une première série d'interrogations concerne les bénéficiaires d'un PIISE.

Certes, l'explication qui vient en premier lieu c'est l'augmentation générale de la précarité, mesurée notamment par la croissance de la proportion de bénéficiaires d'un revenu d'intégration. Cette croissance est bien évidemment observée dans les tranches d'âges retenues ici. Mais, comme on l'a montré p.5, la proportion de ces jeunes précaires à qui on octroie un PIISE est en augmentation tendancielle aussi, traduisant ainsi un plus grand accès de publics précaires à des études.

Les évolutions différenciées comme les écarts entre régions et âges renvoient à la question fondamentale suivante : quels sont les critères, à décliner localement, qui déterminent l'octroi, ou pas, d'un PIISE ?

On a à cet égard montré l'importance des écarts importants entre CPAS. Attention cependant à des jugements a priori ou à des bench-marking réducteurs. Mais ces différences interpellent, même si les explications peuvent être multiples :

- les caractéristiques des jeunes aidés par le CPAS ;
- les choix "politiques" / sociaux posés par les conseils des CPAS ; est-ce par exemple utile de laisser "traîner" un jeune trop longtemps dans ce "statut" ? ;
- les autres choix/priorités proposés par le CPAS pour proposer un chemin vers l'insertion ;
- etc.

Au-delà du pourcentage de jeunes à qui on octroie le PIISE, des questions se posent aussi sur les parcours dans l'enseignement supérieur des jeunes ainsi aidés par les CPAS : durée, nombre de tentatives autorisées, bac professionnalisant et/ou master, etc.. Quels sont in fine les choix, représentations, orientations, etc., qui sous-tendent les parcours observés, l'accès au PIIS étudiant et son contenu ? Quel est aussi le taux de réussite des jeunes bénéficiant d'un PIISE ?

Ceci renvoie à une question hautement politique : peut-on accepter une totale autonomie locale – à laquelle les CPAS tiennent beaucoup au nom des vertus supposées de la proximité – en la matière ?

Les jeunes précaires aux études peuvent bénéficier d'un ensemble d'aides (hors RIS) : de leur CPAS, de leur établissement, d'autres sources, en nature (ex : logement bon marché) ou en euros

- tout cela est-il bien coordonné ? ; pas suffisamment en tout cas à mon estime, pas du tout parfois (souvent?) ;
- l'équité entre les jeunes présentant des caractéristiques propres est-elle assurée ? ; par ex : deux jeunes faisant des études de même nature, nécessitant des dépenses spécifiques et

importantes pour certains cours plus techniques, vont-ils être aidés de la même manière ? ; la réponse probable est non.

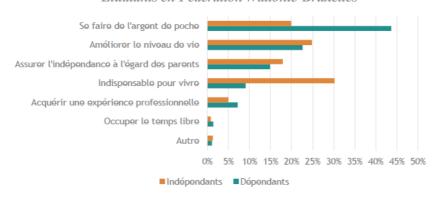
Ce type d'interrogation concerne toute l'action des CPAS, mais peut être illustrée ainsi dans le cas de jeunes étudiants précaires :

- deux étudiants sont aidés de la même manière sauf pour le logement, l'un bénéficiant d'un logement à loyer réduit ; cette différence, objective, en tient-on compte ?
- si on fait le cumul de toutes les aides possibles (RIS, aides en nature et en euros diverses, dont, par exemple, un loyer bon marché), certains jeunes précaires ne sont-ils pas finalement mieux lotis que des jeunes issus de la classe moyenne inférieure ?
- statut de cohabitant ou pas, activation des débiteurs alimentaires, aides de l'établissement, etc., sont d'autres choix mettant probablement à mal l'équité.

On l'a montré, le travail étudiant a explosé au cours de la période examinée.

On connaît mal les motivations du travail étudiant. A ma connaissance, la dernière enquête un peu rigoureuse à cet égard date d'avant les crises et concerne les étudiants du supérieur. Le graphique suivant montre en tout cas que les difficultés économiques ne sont pas les seules.

Raisons de l'exercice d'un job étudiant en fonction de leur degré de dépendance à la famille (2018) Étudiants en Fédération Wallonie-Bruxelles⁷



Source: Sonecom - calcul et graphique: Sonecom et BDO.

On en sait encore moins sur trois dimensions essentielles :

- l'intérêt pour la formation et l'acquisition de diverses compétences ?
- les impacts sur la durée des études et l'acquisition d'un diplôme ?
- l'importance du travail au noir ?

Pour alimenter le débat, rappelons quelques éléments d'analyse du Rapport Marcourt de 2019 :

« Le job étudiant peut être vécu comme une sécurité par certains étudiants, un moyen de prévention de ce risque de précarité, de par sa fonction de compensation d'un manque éventuel de ressources, permettant à l'étudiant(e) de pouvoir joindre les deux bouts. Pourtant, un job étudiant peut être considéré comme un facteur de risque de précarité, car il peut s'avérer concurrent des études. Les étudiants exerçant une activité rémunérée risquent a priori de faire face à des difficultés accrues pour assister aux cours et pour leur travail personnel. En consacrant trop de temps à leur job étudiant au détriment de leurs études, certains étudiants se retrouvent confrontés à une situation provisoire d'échec, voire tombent dans une spirale de l'échec et s'engagent dans un processus de décrochage.

Étudier n'est pas un emploi, pourtant, l'étudiant(e) qui cumule ses études avec un job étudiant se retrouve victime d'une double journée.

⁷ <u>Source</u> : Cabinet du Ministre de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et des Médias, « Étude sur les conditions de vie des étudiants de l'enseignement supérieur de la Fédération Wallonie-Bruxelles », Rapport final (réalise par SONECOM et BDO), Avril 2019

L'enquête Sonecom révèle que 27,3% des étudiants pratiquant une activité rémunérée considèrent que celle-ci a un impact négatif sur leurs études. Les étudiants qui ont déclaré travailler car « cela leur est indispensable pour vivre » sont un sur deux à estimer que cela affecte négativement leur cursus. C'est là que réside un certain paradoxe : pour un(e) étudiant(e) dans une situation financière intermédiaire ou confortable, il lui est possible de rectifier la situation en privilégiant son temps d'études au détriment du temps de travail, tandis que pour un(e) étudiant(e) dans une situation financière précaire, qui estime davantage que cela affecte son parcours, ce choix n'est souvent pas une option.

Les jobs étudiants revêtent de nombreuses formes, qui, bien souvent, n'ont pas de lien avec les études suivies, car il s'agit en général d'activités ne requérant aucune qualification. Ainsi, les étudiants occupent en général des postes de vendeurs, de caissiers, de serveurs ou encore, de livreurs. Par ailleurs, ces activités sont souvent fatigantes et peu gratifiantes, et peuvent détériorer les conditions de vie des jobistes. Ce constat n'est pas observable partout : dans certains pays, les jobs étudiants sont davantage liés aux études poursuivies. »⁸

On peut donc être amené à se poser la question suivante : à qui profite vraiment l'augmentation du travail étudiant ? Aux secteurs utilisateurs ou aux étudiants ?

Enfin, le travail étudiant – jeunes aidés ou pas par leur CPAS – n'est-il pas en concurrence avec celui d'autres jeunes, ayant arrêté prématurément leurs études ou n'étant pas fort dotés en diplômes ?

Le travail d'analyse ne fait que commencer. Il appelle, ce qui n'est pas gagné d'avance, la récolte et l'échange de nombreuses données et analyses, l'articulation de banques de données, une approche statique et une approche dynamique et la collaboration de tous les acteurs (mise en commun de données et d'analyses).

C'est la condition pour dépasser les simplismes et autres représentations grossières et, espérons-le, jeter les bases d'une nouvelle approche, globale et inclusive, sur l'accès aux études supérieures et l'acquisition de compétences validées. Illustration : les questions posées ci-dessus seraient probablement différentes si l'enseignement supérieur recourrait plus à la formation en alternance.

<u>Sources</u>: Administration de la Communauté germanophone, Administration de l'enseignement (FWB), ARES, CREF, ONSS et SPP Intégration sociale – <u>Calculs et estimations</u>: Philippe Defeyt

20/20

⁸ Source : Cabinet du Ministre de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et des Médias, op.cit. pp.51-52